

## NOS FORMULES DE CONTRATS DE MAINTENANCE

<p>❖ <b>Visite annuelle comprenant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le nettoyage de l'unité extérieure</li> <li>• La vérification de l'évacuation des condensats</li> <li>• Le contrôle de la température des échangeurs</li> <li>• La vérification de l'étanchéité du circuit frigorifique</li> <li>• Le resserrage des connexions électriques</li> <li>• La vérification du vase d'expansion</li> <li>• Le nettoyage et fourniture des filtres</li> <li>• La vérification et le réglage des organes de régulation</li> </ul>
❖ <b>Intervention 24h ou 48h selon panne</b>
❖ <b>Dépannage : Main d'œuvre incluse *</b>
❖ <b>Dépannage : Déplacement inclus</b>
❖ <b>Garantie 3 ans pièces et 5 ans compresseur</b>
❖ <b>Garantie 5 ans pièces et 5 ans compresseur</b>
❖ <b>Garantie totale des pièces, du compresseur et du fluide frigorigène pendant 8 ans</b>
❖ <b>Désembouage réalisé en fin de période des 8 ans (nettoyage du circuit de chauffage central)</b>

CONTRAT INITIAL	CONTRAT CONFORT	CONTRAT EXCLUSIF
✓	✓	✓
✓	✓	✓
*	✓	✓
✓	✓	✓
✓		
	✓	
		✓
		✓
<b>210 € TTC</b>	<b>348 € TTC</b>	<b>558 € TTC</b>

\*facturable : main d'œuvre à hauteur de 64.90 € TTC/h  
au prorata du temps passé du technicien.

### Coordonnées du client :

Nom :  
Prénom :  
Courriel :  
Mobile :  
Adresse de l'installation :

**DATE ET SIGNATURE DU CLIENT**

### Choix formules de contrat :

- CONTRAT INITIAL
- CONTRAT CONFORT
- CONTRAT EXCLUSIF
- Je ne souhaite pas souscrire au contrat de maintenance.

Merci de nous retourner cette proposition commerciale à l'adresse suivante : [alviva@alviva.fr](mailto:alviva@alviva.fr)

N.B : La souscription du contrat de maintenance signée dès la fin des travaux permet de bénéficier la garantie du constructeur à compter de la date de mise en service sur l'ensemble du matériel référencé ci-dessus. Dans le cas contraire, la garantie est de 1 an pièce, main d'œuvre et déplacement.

